

# ASSISTANT TECHNIQUE D'INSERTION : DU POTENTIEL À L'EXPERTISE !

## CONTEXTE

Le poste d'Assistant Technique d'Insertion (ATI) au sein des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) requiert la maîtrise de compétences techniques spécifiques aux métiers portés par la structure, mais aussi une palette d'attitudes comportementales visant à favoriser l'insertion durable des personnes accompagnées. L'ATI joue un rôle dans la transmission des savoir-faire et des savoir-être, adaptés aux exigences du marché du travail, sa posture est donc essentielle. Il doit savoir faire preuve de pédagogie et de bienveillance, tout en assurant un appui humain respectueux et sans jugement pour favoriser l'accompagnement des salariés en insertion. En parallèle, l'ATI doit avoir une écoute active et une collaboration de qualité avec les autres membres de l'équipe pour ajuster cet accompagnement en conséquence.

Ce programme de formation vise donc à renforcer à la fois les compétences techniques et comportementales des ATI, afin de garantir un soutien de qualité adapté aux besoins des salariés en parcours.

## OBJECTIFS

### Objectif professionnel

Maîtriser la fonction et la posture d'assistant technique d'insertion.

### Objectifs opérationnels et évaluables

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de ...

- Comprendre le champ et les enjeux de l'IAE et des SIAE
- Maîtriser la mission d'assistant technique d'insertion
- Travailler de façon transversale avec les autres professionnels de l'accompagnement de sa SIAE (ETI/ASP)
- Organiser la production avec l'ETI/coordonateur tuteur
- Animer une équipe de salariés en parcours de façon sereine et bienveillante



**Public** : Personnes exerçant ou souhaitant exercer des missions d'assistant technique d'insertion.



**Pré-requis** :  
Aucun



### Indicateurs de résultats :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 10 stagiaires formés depuis 2024.

En 2024, les stagiaires ont attribué à cette action de formation, une note de satisfaction globale moyenne de 9,9/10 (sur 10 répondants) !

Durée	Dates, lieux et inscription	Nombre de stagiaires
4 jours avec 2 intersessions, soit 28 heures	Voir calendrier	12 maximum



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation inter-entreprise collective : en présentiel dans une salle adaptée à la formation et équipée d'un vidéo-projecteur et d'un tableau blanc ou paper-board.

- Questionnaire préalable à la formation
- Méthodes participatives et actives avec exercices pratiques et mises en situation, travaux en groupe avec appui conseil du formateur
- Proposition de trames, d'outils, fiches bonnes pratiques...
- Support de formation remis aux stagiaires.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations formatives tout au long et valorisés par les badges numériques en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

**Sanction : Remise d'un certificat de réalisation**



**Intervenant :** Eilan conseil (Evelyne Chaussade ou Mael Kerdoncuff), cabinet de conseil et de formation spécialisé dans l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) et l'IAE depuis plus de 5 ans.



### Coûts pédagogiques :

- Tarif adhérent : 910 € nets de taxe par stagiaire
- Tarif non-adhérent : 1140 € nets de taxe par stagiaire



**Organisme de formation :** INAÉ - N° 75 33 10 594 33  
**N° SIRET :** 823 810 106 00018

## CONTENU



### Jour 1

#### Comprendre la mission de l'ATI

- Explication de l'IAE
- Description du rôle et des responsabilités de chacun dans une SIAE
- Définition du champ de la mission de l'ATI

### Jour 2

#### Adopter la bonne posture professionnelle

- La maîtrise des pré-requis comportementaux : non-jugement, acceptation de la différence, non-discrimination, respect, devoir de discrétion (...)
- L'écoute et la compréhension
- Connaissance et interaction du fonctionnement de chacun

### Jour 3

#### Organiser la production avec l'ETI ou coordinateur tuteur

- Gestion des conflits (identifier les signes avant-coureurs et les désamorcer)
- La transmission de façon pédagogique avec du sens
- L'organisation d'une activité de production avec la définition des priorités, la gestion des imprévus, le reporting des informations
- Le travail en sécurité
- La gestion du stress

### Jour 4

#### Adopter la bonne posture professionnelle

- Le traitement de situations en intelligence collective
- Rédaction en groupe du guide des bonnes pratiques d'un ATI